



Detention, séquestration et humiliation par simple injustice

Par **femme94**, le **26/01/2014** à **19:24**

[fluo]bonjour[/fluo]
je me suis rendu à leclerc pour faire mes courses, je passe à la caisse, pour régler la somme de 46 euros.
Comme j'avais en ma possession un bon d'achat de 3.45 euros, qui daté du 15 janvier 2014, suite à un retour d'article (textile), je le présente à la caissière qui en essayant de le valider, trouve qu'il était annulé.
Donc elle appelle la caisse centrale pour lui demander les raisons, la réponse et que je devais passer à l'accueil pour que me le dise.
Je n'ai pas trouvé utile d'aller jusqu'à l'accueil et bloquer tous les clients qui attendaient de passer, donc je lui est dit de me rendre mon bon d'achat et que je règle la totalité de la somme en carte bancaire. Chose faite.
En sortant je me suis dirigée à la caisse centrale qui était sur mon chemin, et je leur avais dit, : si une erreur est faite par un des employés, ce n'est pas au client d'aller chercher la réponse la moindre des choses est de vous déplacer vous.
Elle me répond que non et que je dois aller à l'accueil.
J'ai lui ai répondu que je n'ai pas envie de savoir pourquoi le bon de réduction est annulé, d'autant plus que j'avais des produits congelés.
Donc je sors du magasin, et voilà que je me suis faite interpellée par deux agents de sécurité, qui me barrent la route et me disent que je dois rentrer à leclerc pour m'expliquer.
Je lui ai demandé ce qu'ils me reprochaient, il n'a pas répondu, il m'a tiré par mon sac à main et m'a ordonné d'entrer à leclerc.
Je rentre furieuse je me dirige vers la caisse centrale, et demande à la dame de dire aux vigils de me laisser rentrer chez moi, car je n'ai vraiment pas envie de savoir pourquoi le bon d'achat en question est annulé.
D'autres agents de sécurité sont venus en renfort, et m'obligent à les suivre à l'accueil de leclerc, à l'entrée principale de tous les clients.
Je me fais agresser verbalement par un des agents, car il me disais que je ne vais pas bouger d'ici et que je leur dois des explications.
Je leur demande; dites moi pourquoi vous me retenait, personne n'a pu me donner la raison, alors je demande de voir un responsable de leclerc.
Ne voyant personne me venir en aide, je décide de rentrer dans le magasin pour chercher un responsable, et là l'agent m'a attrapé par le bras et m'a tiré

très fort, je l'ai poussé, donc il me fesait du rentre dedant tout en tenant des propos injurieux en ma personne, que j'étais mal elevé et qu'il va me montrer comment il va m'apprendre à parler.

A ce moment un jeune homme est apparu, et s'est présenté comme responsable.

Je lui fais part des faits et je lui demande les raisons pour les quelles la sécurité du magasin m'empêche de rentrer chez moi.

Il me dit que lui-même ne le sait pas, et là une caissière arrive et me dit que l'article que j'ai rendu était taché, et que la personne qui l'a receptionné cou le 15 janvier ne la pas vu , car j'ai caché la tache par le ticket (ticket en passier autocollant, qu'on peut detacher et remettre autant de fois)

Je lui ai repondu, quelle sont les preuves de ses dires, et qui ne dit que j'ai retourné l'article parce que je l'ai trouvé taché !!!

Elle n'a rien trouvé à dire, et j'ai rajouté, que l'article en question est en leur possession ainsi que sa valeur, puisque le bon d'achat que je possède a été annulé.

Donc je repose encore une fois ma question , pour quoi vous me retenait ???

Aucune reponse, sauf que l'agent de sécurité était toujours là a me surveiller .

Donc je décide d'appeler la police, ils m'ont repondu , qu'il sont aucourant et qu'ils sont sur la route.

5 policier arrive armés, vers moi, donc je leurs ai demandé de me mettre à l'abrit des regards car il y avait une foule qui était là a regardé .

Chose faite, je leurs donne ma version des faits tout en insistant que jusqu'à maintenant personne ne m'a donné la raison de mon interpellation par las vigils.

Deux sont partis voir les cameras et entendre les vigile et la responsable de la caisse qui à fait appel à eux.

Quand ils sont revenus, les policier mon dit que les vigiles n'ont fait que leurs travail, et que dans las camera, on me vois donner un coup au vigils et qu'ils compte porter plainte comntre moi.

Je leurs ai dit que ce n'est pas vrai , je l'ai poussé car il m'a tiré par le bras et il m'a insulté, et quand il m'a fait du rentre dedans, j'ai fait le geste de donner un coup entre les jambes mais je l'ai pas atteint.

En bref, la police est venu et a pris la defence des vigils et m'ont dit que je parrais être une femme raisonnable, que je dois aller rentrer chez moi et me reposer.

Je leurs avais fait ppart de mon intention de déposer plainte contre les vigile et la personne qui les a appelé.

Ils m'ont repondu que ma plainte ne sera pas recevable, car les vigils n'ont fait que leurs travail, et qu'il n'y a rien contre leclers.

Donc j'etaia en fin libre de rentrer chez moi apres une heure et quarante cinque minute de detention devant la porte centrale du magasin Lecrect, devant des centaines de clients qui assistaient à la séne.

Je me suis dirigée ensuite au commissariat de police , la personne qui est venu me voir au contoire, m'a demandé d'abreger, donc j'ai fait ce que j'ai pu een etalant les faits et en insistant sur le faits que je sois retenue sans explications par les vigils .

La reponse était simple, je ne prends pas votre plainte ni une main courante, car iil n'y a pas eu d'agression physiques visible. Et m'a dit la seule chose que je peux faire est de me plaindre au pres du directeur de leclerc.

Le lendemain matin , je me suis dirigé vers un commissariat , j'ai eu a m^me reponse , ceci ne fait pas partie d'un delit pénal, et il ne ne prendront pas de plainte contre leclerc, car les vigils n'ont fait que leurs travail, et le prejudice moral et personnel n'est pas pris en compte..

Donc je decide d'aller demander un RDV avec le directeur de Leclerc pour qu'il me donne les raisons de mon interpellation et qu'elle était la procedure qui à pousser la caissire principale à faire intervenir les vigils.

Il a fait part de son refus catégorisque de me donner un rdv et de me recevoir.

aider moi s'il vous plait, comme faire dans cette affaire

Par **moisse**, le **26/01/2014** à **19:52**

C'est cela l'histoire de l'avoir annulé que j'ai lu quelque part.

Puisque le commissariat refuse (à tort) de prendre en compte votre dépôt de plainte, vous pouvez saisir directement le procureur de la république en lui exposant les faits.

Mais de grâce, faites simple. Par exemple précisez que le magasin disposerait d'un enregistrement numérique, sans évoquer

les coups de pied mal placés ou mal aboutis.